

Kedochim

11 Mai 2019

6 Iyar 5779

1083

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un être humain peut-il parvenir à la sainteté ?

« **Soyez saints ! Car Je suis saint, Moi l'Éternel, votre D.ieu.** » (Vayikra 19, 1)

Dans Torat Cohanim, nos Sages expliquent ainsi ce verset : « Soyez ascètes. » Dans la section de Chemini, nous trouvons un verset similaire : « Vous devez donc vous sanctifier et rester saints, parce que Je suis saint. » (Ibid. 11, 44) Et le Torah Cohanim de commenter : « De même que Je suis saint, soyez saints ; de même que Je suis ascète, soyez ascètes. »

Il est difficile de comprendre ce Midrach. En effet, comment un être humain, fait de matière, peut-il parvenir au niveau de sainteté du Roi des rois, le Saint béni soit-Il, dont même les anges tremblent de peur devant Lui ? L'homme est animé d'un mauvais penchant tentant constamment de le faire trébucher et déployant toutes ses ressources pour le détourner du droit chemin. Est-il vraisemblable qu'il arrivera à se hisser à des niveaux de sainteté si élevés, en dépit de toutes les épreuves ardues ? Comment donc lui enjoindre d'être saint au même titre que le Créateur ?

D'après nos Maîtres (Nida 30b), le verset « toute langue prêterait serment » se réfère au jour de la naissance où on nous fait jurer d'être justes et de ne pas être mécréants. Même si le monde entier dit à quelqu'un qu'il est un juste, ajoutent nos Sages, il doit se considérer comme un mécréant et savoir que l'Éternel est pur, que Ses serviteurs sont purs et qu'il a été doté d'une âme pure ; que, s'il préserve sa pureté, c'est bien, mais sinon, D.ieu la lui retirera.

Mais ce serment n'est-il pas mensonger ? Car, avant de venir au monde, l'homme sait-il ce qui l'y attend, les difficultés qu'il rencontrera face au mauvais penchant ? Se trouvant dans les mondes supérieurs, dépourvu de toute trace de mal et soustrait à l'emprise du mauvais penchant, il pensera certainement qu'il est aisé d'être juste et non mécréant et s'y engagera volontiers. Cependant, lorsqu'il arrivera dans ce monde et sera confronté à l'adversité, il risquera bien vite de regretter sa promesse.

Avec l'aide de D.ieu, je répondrai comme suit. Lorsque, avant de venir au monde, l'homme se trouve encore auprès du Créateur, on lui montre toutes les épreuves qui l'y attendent et on le prévient qu'il devra mener une guerre permanente contre son mauvais penchant. Seulement ensuite, on lui demande de prêter serment d'être juste. Aussi sait-il pertinemment à quoi il s'engage et sa parole garde-t-elle toute sa valeur.

On lui demande de prêter un tel serment précisément lorsqu'il est dans les mondes supérieurs, dans une atmosphère de perfection, dépourvue de toute impureté, afin qu'à l'heure où il le prononce, il s'imprègne de la sainteté environnante. Ceci lui permet d'insuffler dans son être d'exceptionnelles forces de sainteté des mondes supérieurs qui lui permettront ensuite, une fois

plongé dans ce monde, de mener une vie à l'aune de la sainteté et de faire face aux épreuves de son existence.

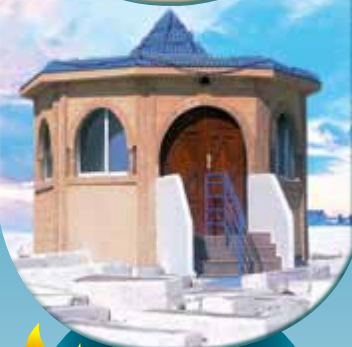
Aussi, avant même son arrivée dans ce monde, le Créateur pourvoit à l'homme les forces nécessaires pour surmonter son mauvais penchant, lui fournissant d'immenses recharges de sainteté et de pureté. Et il y arrive donc équipé d'un important bagage spirituel qui lui servira d'arme contre le mauvais penchant et lui permettra de se tenir à son engagement. Car D.ieu ne le confronte pas à une épreuve qu'il ne serait pas en mesure de surmonter.

Ceci corrobore l'interprétation de nos Sages (Baba Métsia 107a) du verset « Béni seras-tu à ton arrivée et béni encore à ton départ ! » : de même que l'homme vient au monde dénué de faute, il doit le quitter dans cet état de pureté. L'Éternel demande à l'homme de ne pas perdre ses forces spirituelles acquises dans les mondes supérieurs et enfouies en lui, de sorte à pouvoir quitter ce monde, le moment venu, avec la même sainteté qui était sienne à sa naissance.

Par conséquent, lorsque le Saint béni soit-Il nous enjoint « Soyez saints car Je suis saint » (Vayikra 19, 1), Il ne désire pas signifier que nous L'égalions, ce qui serait impossible, mais simplement que nous continuions à être saints comme nous l'étions avant de venir au monde. Et, si nous maintenons effectivement notre sainteté, l'Éternel nous la renforcera encore davantage, comme il est dit : « Je suis l'Éternel qui vous sanctifie. » (Vayikra 20, 8) Ayant absorbé la sainteté dans les mondes supérieurs avant sa naissance, l'homme sait de quoi il s'agit et détient en lui les forces nécessaires pour persister dans cette voie. C'est pourquoi, s'il ne se montre pas fidèle à son serment, on lui en tient rigueur. Au contraire, il luttera au moyen de ces forces contre son mauvais penchant et le vaincra, acquérant ainsi la vie éternelle.

Tel est donc, en substance, l'ordre divin « Soyez saints ». Le Zohar explique que toutes les mitsvot données par D.ieu ont la dimension de conseils et d'outils nous permettant de parvenir à la sainteté. L'homme en a donc la possibilité, puisqu'il a été doté des instruments pour y arriver.

La Torah poursuit : « Révérez, chacun, votre père et votre mère. » (Vayikra 19, 3) Quel est le lien entre cette mitsva et l'exigence de sainteté qui sont juxtaposées ? « Les actes des pères sont un signe pour leurs enfants », nous enseignent nos Sages. L'enfant imite naturellement ses parents. Aussi, s'ils se comportent avec sainteté et pureté, ses enfants adopteront cette ligne de conduite, l'éducation se faisant essentiellement par l'exemple personnel. C'est la raison pour laquelle la Torah nous ordonne d'être saints, puis évoque l'ordre de révérez ses parents, afin de laisser entendre que si l'on adhère à la sainteté, nos enfants y adhéreront également.



All. Fin R. Tam

Paris 21h00* 22h17 23h26

Lyon 20h40* 21h53 22h39

Marseille 20h31* 21h40 22h35

(* Prière d'allumer à l'heure de votre communauté.

Paris ♦ Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem ♦ Pnineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod ♦ Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana ♦ Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 6 Iyar, Rabbi Lévi ben Rav Guerchom, le Rabbag

Le 7 Iyar, Rabbi Chlomo Efraïm, auteur du Kli Yakar

Le 8 Iyar, Rabbi Yérah'miel, le « Yéhoudi Hakadoch » de Pchis'ha

Le 9 Iyar, Rabbi Avigdor Kara, président du tribunal rabbinique de Prague

Le 10 Iyar, Rabbi Its'hak Elfassi, le Rif

Le 11 Iyar, Rabbi Ména'hem Tsiou de Cracovie

Le 12 Iyar, Rabbi Zérah'h Eidelitz



Le salut par le mérite de la foi

De passage à Miami, je reçus un coup de téléphone pressant. Au bout du fil, un proche de Rabbi Ména'hem m'annonça, bouleversé, que sa situation étant critique, il avait dû voyager à New-York pour s'y faire soigner d'urgence. Cet homme compte parmi ceux qui me sont le plus chers. Au départ, ignorant la gravité de son état, je répondis à celui qui m'en avait informé : « Ne vous inquiétez pas, ce n'est rien. Tout ira bien, avec l'aide de D.ieu. »

Quelques jours plus tard, je reçus un nouvel appel, cette fois de la fille de Rabbi Ména'hem. La voix brisée, elle me dit que les résultats des examens avaient révélé, de manière indubitable, qu'il était atteint d'une tumeur au cerveau et que sa situation était des plus graves.

Profondément accablée, elle me demanda : « Le Rav mentirait-il ? Comment pouvez-vous dire qu'il n'a rien ? N'êtes-vous pas conscient de la gravité de son état ? »

Plaçant toute ma confiance en D.ieu et dans le mérite de mes saints ancêtres, je lui répondis : « Ne vous inquiétez pas, il se rétablira. Son état n'est pas aussi critique qu'on le pense. » En prononçant ces mots, je me suis dit que, le Saint béni soit-Il étant le médecin de toute chair, de Son point de vue, cette tumeur était insignifiante.

Elle m'apprit ensuite que son père devait subir une opération extrêmement délicate qui, selon les médecins, devait durer environ dix-huit heures. Je décidai aussitôt de voyager à New-York pour être à ses côtés, l'encourager et prier en sa faveur.

Arrivé sur place, je vis tous les membres de la famille rassem-

blés près de lui. Soudain, son médecin privé, l'expression grave, m'aborda : « Sachez, vénéré Rav, que la situation du malade est très critique. Dans quelques minutes, il doit subir une opération complexe et ses chances de guérir sont très faibles. J'ai été très surpris d'apprendre que vous aviez assuré à ses enfants qu'ils n'avaient pas de quoi s'inquiéter à son sujet. »

Mon cœur se remit à battre très fort. Ressentant au plus profond de moi le verset « C'est la voix de mon bien-aimé, il frappe », je pris conscience que l'état de mon ami n'était pas du tout évident et que sa famille tout comme les médecins pensaient que je faisais semblant de l'ignorer. Déversant mon cœur, j'implorai le Créateur de répondre à mes supplications par le mérite de mes saints ancêtres et de lui accorder la guérison afin de sanctifier Son Nom dans le monde.

Encouragé par ces pensées, je répondis au docteur : « Avec l'aide de D.ieu, il s'en sortira, recouvrira sa pleine santé et jouira d'une longue vie ! » Je croyais de tout mon cœur à chacun des mots que j'avais prononcés.

Après huit longues heures d'attente tendue à l'extérieur de la salle d'opération, durant lesquelles je concentrai toutes mes pensées pour renforcer ma foi pure dans l'Eternel et Ses serviteurs, les justes, les portes s'ouvrirent enfin. Les médecins, visiblement émus, nous annoncèrent que l'opération avait réussi et que le patient était dorénavant hors de tout danger.

Le roi David affirme dans les Psaumes (32, 10) : « Quiconque a confiance en l'Eternel se trouve environné de Sa grâce. » Celui qui croit en D.ieu d'une foi pure et entière et place son entière confiance en Lui et en Sa bonté peut être assuré qu'Il exaucera sa requête.



Paroles de Tsaddikim

Qui pourra orienter les choses intelligemment ?

« **Soyez saints ! Car Je suis saint, Moi l'Eternel, votre D.ieu.** » (Vayikra 19, 2)

Comment définir la sainteté ? Dans son commentaire sur la Torah, le Malbim nous le fait merveilleusement : « La sainteté, c'est le fait de s'élever et de se séparer de tout ce qui a trait à la matière et à la nature (...). De même, on parle de sainteté au niveau de l'Eternel lorsqu'Il se détache de la conduite naturelle pour adopter une conduite miraculeuse, annulant le pouvoir et les lois de la nature. »

Comment parvenir à ce niveau, arriver à ouvrir les portes de la sagesse et à annuler les forces de la nature ? Nos Sages nous en révèlent le secret, la clé magique : le sacrifice de soi.

La Guémara nous rapporte la question posée par Rav Papa à Abayé : « Pourquoi les Sages des premières générations eurent-ils droit à des miracles, contrairement à nous ? » Il lui répondit que tout dépend de l'intensité du dévouement que nous témoignons au Saint béni soit-Il.

Dans la même veine, on raconte que, lorsque tous les fidèles de la communauté de Baba Salé zatsal s'étaient rassemblés un Motsaé Chabbat pour réciter la bénédiction sur la lune, elle était couverte par de nombreux nuages et semblait refuser d'apparaître. Tous les regards étaient tournés vers le juste, dans l'attente de voir ce qu'il allait faire.

Soudain, il saisit son bâton, le tendit vers la droite, puis vers la gauche. Incroyable mais vrai, les nuages se déplacèrent, laissant apparaître la lune. On put alors réciter la bénédiction.

On demanda à Rabbi Israël Abou'hatséra s'il détenait un pouvoir sur la lune et il répondit que ce phénomène observé n'avait pas commencé à Nétivot, mais, bien avant, à Lyon.

« Lorsque j'habitais dans cette ville, raconta-t-il, c'était le moment de réciter la bénédiction sur la nouvelle lune, mais on ne pouvait pas le faire à cause des nuages. Ceci se répéta plusieurs soirs de suite, jusqu'à ce qu'on arrivât à la dernière nuit possible de réciter cette brakha. Les nuages refusaient toujours de bouger. Des Lyonnais me dirent que si je désirais être en mesure d'accomplir cette mitsva, il me faudrait voyager jusqu'à Marseille, soit parcourir une distance de 380 km. Sans hésiter un seul instant, je fis ma valise et me mis en route pour cette destination. A titre comparatif, la distance à parcourir était équivalente à celle séparant Bné-Brak d'Eilat. »

Baba Salé aurait pu se dire qu'il était trop difficile de faire un voyage si long, mais, au lieu de cela, il rassembla tout son courage et se donna la peine de l'entreprendre, se sacrifiant pour l'observance d'une mitsva.

Par conséquent, celui qui se dévoue pour exécuter une mitsva acquiert ainsi, dans une certaine mesure, une domination sur l'objet de la mitsva. C'est ce qui explique que, lorsque le Tsadik voulut bénir la nouvelle lune à Nétivot, alors qu'elle était cachée par des nuages, il eut la possibilité de les chasser, au regard du dévouement témoigné par le passé pour cette mitsva.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Une parole, deux transgressions

Celui qui médite et celui qui donne du crédit à ses propos transgressent la mitsva « Tu craindras l'Eternel, ton D.ieu » consistant à craindre l'Eternel et à ne pas enfreindre Sa volonté en commettant des transgressions.

En outre, celui qui médite et celui qui donne du crédit à ses propos transgressent la mitsva de l'étude de la Torah, puisque le temps qu'ils ont consacré à cette discussion n'a pas été employé pour cette mitsva. Or, la punition sanctionnant la non-observance de cette mitsva équivaut à celles de tous les péchés réunis.



PERLES SUR LA PARACHA

Qui les anges attendent-ils chaque jour ?

« *Soyez saints ! Car Je suis saint, Moi l'Éternel, votre D.ieu.* » (Vayikra 19, 2)

Dans son Pitou'hé 'Hotam, Rabbi Yaakov Abou'hatséra – que son mérite nous protège – explique que les anges ne disent la kédoucha dans les sphères supérieures qu'après que le peuple juif l'a récitée sur terre. Mais, si les enfants d'Israël ne sont pas saints, ils ne peuvent la prononcer, car cela paraîtrait ridicule. Les anges, qui attendent d'eux cette sanctification, les accuseraient en disant : « Maître du monde, devons-nous réellement attendre que de tels individus prononcent la kédoucha ? »

C'est pourquoi il nous incombe de veiller à préserver notre sainteté afin d'être dignes de réciter la kédoucha, suivie par celle des anges.

Tel est le sens du verset « Soyez saints » : sanctifiez-vous en acquérant sainteté et pureté, « Car Je suis saint, Moi l'Éternel » et dois Me faire sanctifier par les sphères supérieures comme inférieures. Or, les anges attendent que le peuple juif Me sanctifie avant de le faire eux-mêmes.

Le verset se clôt par le terme élokékhém (votre D.ieu), dont les lettres correspondent aux initiales des mots akh yitkadchou ki hamalakhim mamtinim lahem (seulement qu'ils se sanctifient, car les anges les attendent).

Les riches, des canaux pour les justes

« *Ne commets point d'extorsion sur ton prochain, point de rapine.* » (Vayikra 19, 13)

Qui est ce « prochain » au sujet duquel la Torah nous prévient de ne pas commettre d'extorsion ni de rapine ?

Rabénou 'Haïm Bennatar explique, dans son commentaire Or Ha'haïm, que nous pouvons y lire une allusion au fait que les personnes impliquées dans l'étude de la Torah n'ont pas de gagne-pain dans ce monde, comme il est dit (Yalkout Michlé 934) : « La Torah demande : pourquoi mes enfants sont-ils pauvres ? » Le Ari zal nous en donne la raison : ce monde n'est pas suffisamment dense pour contenir tout le bien réservé aux justes, aussi l'Éternel le confie-t-il aux gens moyens, par le biais desquels les bné Torah sont nourris.

Par conséquent, les riches ne sont que des conduits par lesquels les justes reçoivent ce dont ils ont besoin. Le Saint béni soit-il ordonne à l'homme de ne pas commettre d'extorsion ni de rapine à son prochain (réa), c'est-à-dire au Tsadik, comme il est dit par ailleurs : « Pour mes frères et mes amis (réaï), je t'offre tous mes vœux de bonheur. » (Téhilim 122, 8) S'il ne lui donne pas son dû, il commet sur lui une extorsion.

Du petit principe au grand principe

« *Aime ton prochain comme toi-même.* » (Vayikra 19, 18)

Dans l'ouvrage Yessod Tsadik, il est rapporté qu'une fois, Rabbi Chlomké de Zvil s'adressa à son bedeau, Rabbi Eliahou Roté, pour l'interroger sur le sens des paroles de Rabbi Akiva : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même : c'est un grand principe de la Torah. » Si ce Sage le décrit comme « un grand principe », il sous-entend qu'il existe aussi un « petit principe » ; quel est-il ?

Rabbi Eliahou resta silencieux, dans l'attente de la réponse de son maître. Celui-ci poursuivit alors : « Par exemple, si tu entends qu'un vendeur d'étrouguim a gagné un immense bénéfice, le petit principe t'enjoint de ne pas être jaloux de sa réussite, car "ce que tu n'aimes pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui" (Chabbat 31), tandis que le grand principe te demande non seulement de ne pas en éprouver de la peine, mais en plus de te réjouir comme si tu avais toi-même gagné cet argent. C'est ce que signifie aimer son prochain comme soi-même. »

SUR LES TRACES DE NOS ANCÊTRES

Enseignements de notre Maître, le Gaon Rabbi David 'Hanania Pinto chélita, sur le traité Avot



Tout Juif a une part dans le monde futur

Les enfants d'Israël, peuple saint, entament l'étude du traité Avot aussitôt après la fête de Pessa'h. Plusieurs raisons, que nous n'allons pas détailler ici, en sont données. Il faut également comprendre pourquoi les Sages des anciennes générations ont institué l'étude de la michna précitée du traité Sanhédrin avant celle du traité Avot.

Il est possible qu'ils aient ainsi voulu nous enseigner l'importance fondamentale des relations interhumaines qui, d'un certain point de vue, sont d'une plus grande gravité que nos liens avec le Créateur. En effet, lorsqu'un homme ayant fauté envers D.ieu se repent, D.ieu se laisse apaiser, alors que quand il faute envers son prochain, même s'il s'est repenti, le Saint béni soit-Il ne lui pardonne qu'après qu'il a apaisé ce dernier (Yoma 85b).

Nos Maîtres nous avertissent donc ici de veiller davantage à nos relations avec autrui qu'à celles vis-à-vis de l'Éternel. L'obtention du pardon pour chacun de ces types de péché nous enseigne que le premier est d'une gravité supérieure. Si l'on faute envers D.ieu et se repent, on est absous à Kippour. Par contre, si l'on faute à l'égard de son prochain, il ne suffit pas de se repentir et de se confesser pour être absous à Kippour, mais il faut également lui demander pardon jusqu'à ce qu'il accepte.

Nos Sages en ont déduit que celui qui désire avoir droit à la part du monde futur qui lui est réservée doit, avant tout, parfaire ses traits de caractère en veillant aux relations interhumaines. Car, s'il ne sait pas se conduire correctement envers son semblable, il risque de perdre sa part dans le monde éternel.

Comment donc parvenir à parfaire nos traits de caractère ? En étudiant le traité Avot, en nous penchant sur la sagesse des Sages du peuple juif, nous apprendrons comment les réparer et les améliorer de sorte à être dignes de la part nous étant réservée dans le monde à venir.



LA FEMME VERTUEUSE

Grandes lignes de la personnalité d'une femme vertueuse de notre peuple
la Rabbanite Mazal Madeleine Pinto, de mémoire bénie

A quoi sont comparés les justes ?

Il est connu que les justes sont comparés aux étoiles, comme le décrit le prophète : « Ceux qui auront dirigé la multitude dans le droit chemin, comme les étoiles, à tout jamais. » (Daniel 12, 3) Quel est le sens de cette comparaison ? Le Méiri explique que, de même que l'éclat des étoiles n'apparaît pas le jour, mais uniquement la nuit, celui des Tsadikim n'est pleinement reconnaissable que suite à leur départ de ce monde.

Lorsqu'un juste meurt, le soleil s'éteint et la terre s'obscurcit, tandis que son renom parcourt le monde et que sa gloire s'amplifie aux yeux des gens, à l'image d'une étoile apparaissant dans tout son éclat en pleine obscurité.

L'éminente Rabbanite Pinto, épouse du Tsadik et saint Rabbi Moché Aharon – que son mérite nous protège – nous a quittés après avoir joui d'une longue vie, lors de laquelle elle a pu voir plusieurs générations d'hommes droits, descendant d'elle, qui contribuèrent à assurer le maintien des trois piliers du monde, la Torah, la prière et la bienfaisance.

Durant son vivant, elle était si pudique que tous n'eurent pas le mérite de connaître sa personnalité et ses traits de caractère hors du commun, ainsi que ses œuvres visant à amplifier la gloire divine dans le monde, comme l'a souligné son fils – qu'il jouisse d'une longue et bonne vie – dans son éloge funèbre : « Maman, la Tsadéket, s'est toute sa vie préparée à son arrivée dans le monde de Vérité. Consciente que "celui qui peine la veille de Chabbat mangera le Chabbat", elle se renforçait perpétuellement dans la piété, la sainteté, la pureté, la pudeur, les vertus, la charité et l'amour du prochain. Sa foi et sa confiance en D.ieu étaient impressionnantes, tout comme sa méticulosité dans l'observance des mitsvot. Maman, maintenant que tu as rejoint ton lieu de repos éternel, ta lumière brille soudain comme une étoile dans la nuit et on ne tarit pas d'éloges sur toi. »

Dans cette rubrique consacrée au souvenir de la Rabbanite, nous tenterons de brosser le portrait de la femme vertueuse telle qu'elle est vue par le judaïsme authentique dans son rôle primordial de maîtresse de maison – une « mère heureuse de fils » ayant mérité de parvenir au niveau sublime où, comme le souligne le roi Chlomo, « aux Portes, ses œuvres disent son éloge ».

« Heureux qui a rencontré une femme vaillante ! Elle est infiniment plus précieuse que les perles. »

Le plus sage de tous les hommes a tracé les grandes lignes de la figure emblématique de la femme juive méritant le titre de « femme vertueuse ». Ses vertus essentielles sont le zèle témoigné dans tous ses actes et son investissement dans l'éducation de ses enfants, dans son souci de pourvoir à tous leurs besoins physiques comme sentimentaux.

Pour la femme juive, le zèle est synonyme de vertu, comme le décrivent de nombreux versets de son éloge : « Ses mains saisissent le rouet, ses doigts manient le fuseau (...) Elle se brode des tapis (...) Elle confectionne des tissus qu'elle vend (...) Parée de force et de dignité (...) ».

La femme vertueuse ne connaît pas la fatigue, telle est sa gloire. Elle donne à manger à ses enfants, veille à ce qu'ils ne quittent pas la maison le ventre vide pour étudier la Torah. Elle répare leurs vêtements la nuit avant qu'ils ne se lèvent, afin qu'ils ne manquent de rien à leur réveil. Elle les accompagne dans ses prières, par ses larmes et ses suppliques. Elle les accueille avec joie et prête toujours une oreille attentive à leurs propos. Le soir, après une journée bien remplie, elle surmonte sa fatigue pour s'asseoir à leurs côtés, leur raconter des histoires de Tsadikim et réciter avec eux le Chéma. Elle berce son bébé tout en lui chantant des chants de Torah jusqu'à ce qu'il s'endorme. Alors qu'il fait encore nuit, elle se lève pour préparer la nourriture du lendemain.

Après six jours, vient une pause. Le foyer juif prend l'aspect de fête et la lumière des bougies scintille dans une atmosphère de sainteté. Les enfants sont somptueusement vêtus, tandis que l'odeur des mets de Chabbat emplit les cœurs de joie. Une nappe blanche orne la table et les beaux couverts disposés dessus réjouissent l'esprit.

Le père de famille rentre de la synagogue, escorté par les anges. Les actes accomplis louent leur auteur. Comme chaque semaine, il loue alors son épouse en entonnant cet éloge composé par le roi Chlomo. Accompagné par ses enfants, il chante la gloire de la maîtresse de maison, cette femme vertueuse qui en représente le centre et déploie ses trésors de sagesse et de sensibilité pour construire et consolider cet exceptionnel édifice nommé « foyer ». Celle qui investit toutes ses forces et se sacrifie pour offrir à chacun ce moment sublime d'élévation qu'est le Chabbat y a bien droit.